

CONSEIL MUNICIPAL

14 novembre 2023

Liste des délibérations

- |  |  |
|--|--|
| 1 - Mise en place d'un Compte Épargne  | <b>Votants : 14, Pour : 14</b>                 |
| 2 - Instauration des heures complémentaires et supplémentaires   | <b>Votants : 14, Pour : 14</b>                 |
| 3 - Adoption du protocole relatif au temps de travail  | <b>Votants : 14, Pour : 14</b>                 |
| 4 - Fixation du taux de promotion des avancements de grade   | <b>Votants : 14, Pour : 13, Abstention : 1</b> |
| 5 - Action sociale personnel communal  | <b>Votants : 14, Pour : 14</b>                 |
| 6 - Demande de subvention auprès du Département de la Région et de la DRAC pour travaux supplémentaires à la sacristie | <b>Votants : 14, Pour : 14</b>                 |
| 7 - SDED rénovation totale des luminaires  | <b>Votants : 14, Pour : 14</b>                 |

## PROCÈS VERBAL du 9 octobre 2023 à 18h30

MM. Nathalie DURAND Gilles MORGUE, Béatrice CREPISSON, Patrick LEPETIT, Patrice TARDY-JEUNOT, Claude EPARVIER, Gérard ROUSSET, Marion DERLON, Emmanuelle BONNET, Céline DURAND, Nadège SIBEUD, Gérard VALLET.

Absents : Didier CASSAN, Lilian ROBIN, Myriam PINAZ.

Secrétaire de séance : Béatrice CREPISSON.

Pouvoir : Didier CASSAN à Nathalie DURAND.

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 19 juillet 2023 : **Votants : 13, Pour : 12, Abstention : 1**

### **1 - Délibérations :**

Adhésion au CAUE de la Drôme pour le projet de la salle des fêtes : Mme le Maire donne des explications sur la convention d'accompagnement à la maîtrise d'œuvre avec le CAUE pour le projet de rénovation d'un ancien bâtiment d'activité textile en une nouvelle salle des fêtes et des locaux de stockage pour le service technique et le local du comité d'animation.

L'adhésion est de 1 659 € équivalent à 4 journées de travail du CAUE auxquelles il faut ajouter 1 612 € au titre d'une contribution générale à l'activité du CAUE de la Drôme, soit au total 3 271 €. La communauté de communes va prendre en charge 6 journées soit 2 418 €.

**Votants : 13, Pour : 13**

Nomination de rue et modification numérotation (raccordement fibre) : En vue du raccordement à la fibre, il faut supprimer les adresses ayant des lettres, et renommer une partie de la rue située entre la RD 139 et la rue de Montfrey. Après concertation, le Conseil municipal décide de nommer ce passage :

chemin de Frémuzet.

**Votants : 13, Pour : 12, Abstention : 1**

### **2 – Point sur les dossiers en cours :**

Prieuré : A ce jour, nous n'avons pas de nouvelles de la part de l'évêché. Mme Nadège SIBEUD demande que l'association les amis du Prieuré soit informée de l'avancement du dossier, pour que l'association puisse entreprendre les travaux de réfection de la toiture afin de ne pas perdre les subventions attribuées par le Département.

Sacristie : La préparation pour la mise en sécurité des fouilles du mur de la sacristie vont démarrer le 16 octobre, c'est l'entreprise Ellipse qui doit intervenir. Une réunion en visio est prévue avec les services de la DRAC. Les fouilles devraient démarrer courant novembre, ensuite l'INRAP doit remettre un rapport sous 3 mois, les travaux démarreront en 2024. Entretemps, l'entreprise BESSET doit enlever les 2 stèles qui penchent.

Inondations : Le village a été reconnu en état de catastrophe naturelle suite aux inondations du 18 septembre dernier. Environ une trentaine de maisons a été touché.

Pour la commune, il est nécessaire d'entreprendre des travaux vers l'impasse des bressonnières et la route de Lens-Lestang. Mme le Maire va recontacter le département pour ajouter un petit fléchage d'indication de danger (rouge et blanc) sur la RD 137. Une réunion à la communauté de communes est prévue mercredi 11 octobre. Mme le Maire remercie les personnes qui ont participé à la corvée de nettoyage.

Fibre optique : La fibre est installée, de nombreux prestataires arpentent le village pour proposer leur service. Mme Nadège SIBEUD demande si la commune va s'occuper de l'installation de la fibre dans les bâtiments municipaux, notamment pour les locaux loués. Un devis a été demandé à Koesio (prestataire pour la téléphonie de la Mairie). Un entretien avec Orange est prévu.

Assurance : Le contrat avec la SMACL se termine fin décembre. Nous avons rencontré deux assureurs SMACL et ABEILLE. Après études, la proposition SMACL sera retenue.

Gestion du personnel périscolaire : Avant la rentrée scolaire, Mme Alexandra MALHERBE est retombée malade, ainsi Mme Laetitia MORGUE l'a remplacé pendant le mois de septembre, ensuite c'est l'entreprise ARCHER qui a procédé au remplacement par 2 personnes.

Validé le 14/11/2023

Mmes Céline DURAND et Marion DERLON réclament que la commission communale Affaires scolaires - petite enfance soit prévenue soit par mail, soit par convocation, ainsi que les parents d'élèves. Mmes Nathalie DURAND et Béatrice CREPISSON répondent qu'elles ont agité dans l'urgence et regrettent de ne pas avoir informé la commission et les parents d'élèves.

Mme Béatrice CREPISSON rajoute qu'une étuve a été achetée et installée à la cantine.

Urbanisme : Mme le Maire revient sur le courrier de Mme la Préfète reçu pendant l'été, au sujet de la gestion de l'eau. Ainsi, des dossiers d'urbanisme sont bloqués pour l'instant. Un rendez-vous entre les Maires concernés et M. le Préfet est prévu le 19 octobre.

### 3 - Questions diverses

CCAS : Opération brioche ADAPEI, 3 lieux de vente sur la commune, le 10 octobre au club, le 13 octobre à la Mairie, le 14 octobre sur le marché.

Demande camion pizza pour bénéficier de l'électricité.

Mmes Céline DURAND et Emmanuelle BONNET en profitent pour informer que la place reste souvent éclairée la nuit, M. Gilles MORGUE doit contacter l'électricien.

Mme le Maire propose de faire le tour des communes voisines pour connaître les tarifs proposés pour les droits de place.

Repas CCAS : Une réunion sera organisée pour choisir le menu. Plusieurs devis ont été demandés.

A 20 h 22, Mme Marion DERLON quitte le conseil municipal

Budget : Mme Nadège SIBEUD demande si les comptes sont équilibrés, seul le budget doit être équilibré en dépenses et recettes, le compte administratif n'est jamais équilibré. Les subventions d'investissement ont été encaissées en fonction de l'avancement des dossiers.

Mme Nadège SIBEUD demande qu'il y ait plus de communication au sein du Conseil municipal, Mme Béatrice CREPISSON lui propose de prendre la responsabilité du bulletin municipal. Mme Nadège SIBEUD accepte.

Mme Nadège SIBEUD se dit choquée par l'utilisation de l'eau pour l'arrosage des fleurs. Mme le Maire répond que l'eau provient d'un trop plein d'une source.

M. Patrick LEPETIT signale des trous sur la voirie au quartier de l'île, les services techniques boucheront ces trous avec de l'enrobé à froid, prochainement.

Réfection des passages piétons par les services techniques.

La séance est levée à 20 h 45.